

# Le traitement sélectif en l'assainissement écologique

## Qu'est-ce que le traitement sélectif dans l'assainissement ?

Le traitement sélectif dans l'assainissement consiste à séparer les différentes eaux et matières à traiter, habituellement rejetées dans les égouts via les WC, les lavabos, éviers, douches, baignoires ou encore les machines à laver la vaisselle et le linge. Les eaux qui transportent ces matières sont actuellement "lavées" en stations d'épuration. Dans le traitement sélectif, on va séparer les urines et matières fécales, des eaux envoyées aux égouts, en installant des toilettes sans eau : les toilettes sèches.

## Que fait-on de l'urine et des matières fécales ?

Elles sont compostées ensemble dans des équipements ad hoc. On peut encore trouver des filières de méthanisation (production de biogaz - plus répandues en Allemagne). Il existe également sur le marché des unités de méthanisation pour les particuliers. Ce système est encore confidentiel. L'urine peut parfois être réutilisée séparément comme engrais.

## Les eaux grises

L'eau qui ne contient plus de matières fécales, ni d'urine est alors facile à retraiter. Il existe de nombreuses solutions de filtration : phytoépuration (par les plantes), filtres à eaux grises, système Traiselect de Joseph Orzagh (eautarcie). L'emploi de produits de nettoyages entièrement biodégradables est indispensable.

Biocapi vous conseille en assainissement  
écologique

[www.biocapi.ch](http://www.biocapi.ch)

[info@biocapi.ch](mailto:info@biocapi.ch)

